

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Laurence Simard

<https://www.cadre21.org/membres/58338567aad1fd2624385ae7>

Date d'obtention : 2026-04-16 14:42:43

## Preuve et attestation de développement professionnel

### Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

l'importance d'être dans l'ouverture et de suivre les étapes afin que le déroulement se passe bien.  
l'importance aussi de connaître ma place et mon mandat, puis celui de la police.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

mieux m'outiller pour accompagner les élèves et recevoir leurs partages  
pouvoir mieux accompagner les parents qui nous mentionne des inquiétudes  
mieux accompagner les intervenants qui navigue avec les élèves

je me sent plus solide a intervenir puisque c'est un sujet d'actualité important

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

a suivre les étapes et a ne pas en sauter afin que la suite se déroule le mieux possible pour toutes les personnes impliqués.  
ne pas mettre des mots dans la bouche des élèves et identifier qui est impliqué ou non